



Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail



INSTRUCTION DGPN FTSI

**APRÈS PLUSIEURS GROUPES DE TRAVAIL DÉDIÉS
LA SPÉCIFICITÉ MÉTIER FTSI ET FORMATEURS DE TIR**

**AVEC LA CONTRIBUTION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS EN CHARGE
DE LA SANTÉ ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS**

**Le bloc CFE CGC et l'UNSA FASMI se félicite
de la rédaction finale de cette instruction validée
lors du dernier groupe de travail par nos organisations.**

**Alliance CFE CGC et l'UNSA Police veilleront à la déclinaison
et à l'application de cette instruction sur tout le territoire
notamment sur :**

- ▶ **Les mesures de prévention relatives à l'exposition au bruit et au plomb**
- ▶ **L'entretien et le suivi des mesures préconisées pour la sécurité dans les stands de tir.**
- ▶ **Le respect du volume horaire.**

Cette note est disponible auprès de vos représentants locaux.

Santé et sécurité au travail un engagement du bloc CFE CGC UNSA FASMI